



HAL
open science

Le renouveau du secteur associatif tchèque : logique des acteurs et transformation des structures

Sandrine Devaux

► **To cite this version:**

Sandrine Devaux. Le renouveau du secteur associatif tchèque : logique des acteurs et transformation des structures : Cahiers du CEFRES N° 16f, Emergence des pratiques démocratiques en République tchèque. Cahiers du CEFRES, 2010, Emergence des pratiques démocratiques en République tchèque, 16f, pp.11. halshs-01163896

HAL Id: halshs-01163896

<https://shs.hal.science/halshs-01163896>

Submitted on 15 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 16f, Emergence des pratiques démocratiques en République tchèque
Antoine Marès (Ed.)

Sandrine DEVAUX

**Le renouveau du secteur associatif tchèque : logique des acteurs
et transformation des structures**

Référence électronique / electronic reference :

Sandrine Devaux, « Le renouveau du secteur associatif tchèque :
logique des acteurs et transformation des structures », Cahiers du
CEFRES. N° 16f, Emergence des pratiques démocratiques en Ré-
publique tchèque (ed. Antoine Marès).

Mis en ligne en / published on : août 2010 / august 2010

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c16f/devaux_1999_secteur_associatif_tcheque.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Le renouveau du secteur associatif tchèque : logique des acteurs et transformation des structures

Sandrine Devaux

Mon objectif est donc double dans cette contribution : tout d'abord, il s'agit d'exposer mon approche du secteur associatif à travers la problématique rupture/continuité, à la fois dans la pratique des acteurs et dans l'évolution des structures, et ensuite de présenter les hypothèses que j'ai pu dégager à partir des premières données récoltées.

I/INTRODUCTION A LA CONTRIBUTION

1/ Définition de l'objet

Tout d'abord, l'objet de cette contribution ne sera pas l'association locale que l'on pourrait aborder dans ses rapports avec les pouvoirs locaux ou dans sa manière d'articuler les propositions et revendications des habitants d'une ville, par exemple, mais l'association, elle-même comme espace « local » de la démocratie. De fait, j'entends ici le terme de « local » par opposition à celui de « institué » et donc je considère la pratique associative par distinction aux pratiques instituées telles que le vote par lequel les citoyens se contentent de prendre part à un mécanisme instauré par le pouvoir politique, même si évidemment, aujourd'hui, le vote

revêt certainement un sens particulier après quarante années de pratique mécanique.

Mais d'une manière théorique, on peut dire que dans le cadre d'une association, les individus participent activement et de leur propre initiative au fonctionnement de la démocratie.

Ainsi, par l'étude du milieu associatif, il s'agit d'approcher la citoyenneté telle qu'elle est mise en œuvre par des activités privées, formelles, volontaires et à but non lucratif.

2/ problématique dans le cas tchèque

Si nous recadrons la problématique rupture/continuité dans le cas tchèque, nous partons d'un double constat.

Premièrement, il semblerait que ce soit précisément, l'absence de ce type d'activités qui ait caractérisé la période de la « Tchécoslovaquie socialiste », c'est-à-dire en résumé qu'il n'y avait **pas d'espace public autonome, ni de participation volontaire et indépendante**, et a fortiori **pas d'identification « choisie »** à une organisation collective puisque précisément, il s'agissait d'une participation « suscitée » (Meister, *Vers une sociologie des associations*, 1972). De fait, la situation officielle ne permettait qu'une identification singulière des individus à un système d'imbrications entre référents sociaux, économiques et politiques ou une non-identification par « évitement » des normes et valeurs conférées aux différentes activités publiques comme privées. (cf. Le cas de l'adhésion à un club de sport cité par Potůček, in *Difficult Re-birth : The Nonprofit Sector in the Czech republic*, Symposium VOLUNTAS 1997, sur « The Nonprofit Sector at the Cross-Roads », London, October, 17-18, 1997).

En revanche, et c'est là le deuxième constat, nous pouvons repérer un réel essor du secteur à but non lucratif depuis la fin 1989, quantifiable par le **doublé annuel des enregistrements d'associations et fondations entre 1990 et 1992**.

Ce qui s'est passé entre ces deux étapes m'intéresse particulièrement et c'est ce que j'essaie d'appréhender par une approche micro-sociologique. Je procède donc par des entretiens auprès de membres salariés ou bénévoles des associations et ce, afin de repé-

rer comment depuis 1989 un passage s'est établi entre les individus et la structure associative.

L'intérêt pour cette question a été notamment suscité par la manière dont est communément présentée l'essor du secteur associatif, à savoir en termes de « mouvements naturels », de « spontanéité », sans qu'il y ait de réelle tentative d'expliquer le comment de cette évolution. Aussi, je vais essayer d'évaluer si **l'émergence et la reconnaissance légale d'une nouvelle catégorie d'activités** atteste bel et bien **l'idée de rupture**, c'est-à-dire de nouveauté, dans les pratiques. Or ceci me paraît d'autant moins une évidence que l'analyse de **David Stark**, puis **Jiří Večerník** (« Escaping from Socialist Paternalism : Social Policy Reform in the Czech Republic », (*Czech Sociological Review*, 1, 2/1993) lorsqu'ils abordent la « transition » en termes de processus de transformation, « d'effet de trajectoire » et non de période nécessaire au passage d'un état à un autre, me semble mieux adaptée à la réalité post-communiste tchèque.

Il faut de surcroît garder en mémoire que tout cela se déroule au cours d'un large processus de **différenciation** qui, d'une part, produit la désimbrication des différents secteurs et acteurs de la société et donc des structures et, d'autre part, qui permet une identification choisie voire plurielle des **acteurs**, que ce soit par une appartenance civique, syndicale ou politique.

II/ LES DEUX AXES DE TRAVAIL

Dès lors, j'ai établi deux axes de travail. Le premier concerne précisément ce processus d'**identification**, processus qui fait de la participation associative autre chose qu'un simple moyen pour satisfaire des intérêts particuliers ou corporatistes. Mais pour que ce processus se mette en place, il faut qu'au préalable il y ait eu un processus de **socialisation**. Celui-ci consiste dans l'apprentissage ou le ré-apprentissage des pratiques, en l'occurrence démocratiques, et permet par exemple de re-donner un sens à la participation associative.

Pour l'instant, j'ai repéré trois types d'acteurs susceptibles de concourir à la socialisation : les politiques, la presse et certains acteurs civiques eux-mêmes. En ce qui concerne les **discours poli-**

tiques, ils se partagent en deux catégories, ceux qui à la suite de Havel, Bratinka et Kroupa, défendent le rôle du secteur civique et ceux qui, à la manière d'un Klaus, sont favorables à la conception représentative de la démocratie dans laquelle le citoyen ne s'exprime qu'au moment des échéances électorales. La **presse** pour sa part a eu deux types d'attitudes. Elle a eu une position critique tout à fait redevable à l'égard de l'usage abusif du statut associatif pour couvrir en fait des activités commerciales ; en revanche, il semblerait qu'elle ait péché par l'insuffisance de sa fonction pédagogique à l'égard de ce nouveau secteur dont elle aurait pu définir les enjeux dans un système démocratique tout en soulignant évidemment les dérives possibles. Enfin, participent à ce processus des acteurs tels que les **fondations** VIA, NROS ou le Donor's Forum dont le discours et les actions soutiennent le développement de la philanthropie et de la responsabilité civique.

Ces deux processus définis, la question fondamentale de notre recherche est de savoir si nous allons découvrir une spécificité tchèque et donc post-communiste de l'engagement associatif ou si l'on va répertorier des comportements somme toute assez similaires à ceux observés dans un système démocratique, tel que le cas français. Si c'est le cas, nous essaierons plus précisément de voir à quel type d'engagement cela correspond : au militantisme des débuts de l'associationnisme français ou, par exemple, à « l'engagement distancié » observé depuis quelques années par Jacques Ion.

Pour répondre à cette question, je procède par croisement de données sur l'évolution des structures et sur l'engagement des individus, ce qui m'a permis de dégager quatre pistes de recherche que sont

la nouveauté dans les composantes thématiques du secteur à but non lucratif, l'éclatement des structures et le continuum des pratiques, une explication erronée de la continuité des pratiques et enfin le jeu des « logiques de parcours »

III/ LES PISTES DE RECHERCHE

1/ nouveauté dans les composantes thématiques du secteur à but non lucratif

Par classification des organisations du secteur à but non lucratif en fonction des domaines dans lesquels elles interviennent, on peut repérer certaines tendances dans le développement dudit secteur.

Il ressort une évolution en deux temps.

Tout d'abord, on note un très net essor dès 1990 des **activités caritatives** en général, et de **l'aide sociale aux enfants** et à leurs familles en particulier, avec une évolution notable jusqu'en 1994. Dans une moindre mesure, mais de manière constante, c'est le **secteur écologique** qui se développe fortement jusqu'en 1995, puis celui des **libertés publiques**, qui comprend la défense des droits de l'homme, le soutien au développement de la démocratie et de la société civile.

Ensuite, dans un deuxième temps et essentiellement à partir de 1992, il s'agit de l'émergence des associations et fondations relatives à l'organisation et à la promotion **d'activités culturelles**.

Il semblerait donc que l'on puisse dégager de cette évolution l'hypothèse selon laquelle la mise en place du secteur civique correspond dans un premier temps à **une prise en charge par les citoyens de domaines de la vie sociale** laissés en friche par l'ancien système (handicapés mentaux, drogués, malades du sida, assistance psychologique des malades et de leurs familles, travail de réhabilitation). Il aurait pu en effet paraître plus logique que ce soit par exemple, le secteur culturel, particulièrement verrouillé sous le « socialisme réel » qui se soit développé le plus rapidement.

Dès lors, on peut établir l'idée de **l'émergence de nouveaux domaines d'intervention** des organisations civiques, ce qui s'explique notamment par le fait que l'ancien système fonctionnait selon une logique de double contrainte. En effet, non seulement les « organisations sociales » dépendaient de structures ayant un monopole de décision mais l'Etat/Parti avait également le monopole de la création de catégories, dans le sens où par exemple l'existence

de certains problèmes tels que les maladies mentales ou l'usage de la drogue était complètement niée.

Il s'agirait donc d'une recomposition de la scène du secteur civique du point de vue de ses composantes thématiques.

A présent, nous allons voir comment la problématique rupture/continuité s'applique aux structures et aux acteurs et pourquoi je soutiens l'hypothèse de la transformation.

2/ Eclatement des structures et continuum des pratiques

Le changement de système politique en 1989 a bien évidemment permis l'éclatement des structures officielles, et non leur disparition, et de fait, la libre exploitation du potentiel d'engagement civique jusque-là limité. D'une part, on assiste à la juxtaposition d'anciennes organisations officielles et d'anciennes organisations « tolérées » depuis la fin des années 80 (comme Hnutí Duha, Zelený Kruh) et, d'autre part, à la présence d'acteurs déjà mobilisés avant 1989 dans des activités à la marge des structures officielles. C'était notamment le cas dans le domaine de l'écologie, dont traite Milan Damohorský dans un article sur l'Union de la protection de la nature ČSOP, (« Vývojové tendence českého svazu ochránců přírody », *Analýza událostí veřejné politiky v České republice*, 1. díl, Praha, 1994). L'idée d'ouverture à la marge ressort également des quelques entretiens que j'ai pu mener avec des membres d'associations écologiques. Des individus ont pu agir de manière assez indépendante, sans pour autant pouvoir être politiquement actifs et par conséquent en se limitant à des domaines peu politisés comme la protection de la nature, par opposition par exemple à la question du nucléaire.

Il y aurait donc une sorte de **continuum** dans certaines pratiques entre l'avant et l'après 1989. Néanmoins, il me reste à vérifier si **l'appartenance à des organisations « tolérées » et les pratiques à la marge sont effectivement une variable pertinente de l'engagement associatif de l'après 89.**

En revanche, il semblerait que l'hypothèse posant le renouveau du secteur à but non-lucratif dans la continuité d'une tradition de société civile en Pays tchèques soit erronée ou tout au moins qu'elle ne soit pas l'unique facteur d'explication.

3/ une explication erronée de la continuité des pratiques

En effet, on constate une disjonction entre l'idée de tradition de la société civile en Pays tchèques communément évoquée ou sous-entendue dans les présentations du renouveau du secteur à but non lucratif et le discours des acteurs qui n'y font pas référence ou seulement de manière négative (« je ne sais pas s'il existait avant le régime communiste une tradition ... »). En revanche, il serait bon de voir comment cette représentation du secteur civique dans l'histoire tchèque est utilisée par les acteurs dont nous avons vu que leurs discours contribuent au processus de socialisation. Mais, d'ores et déjà, il semblerait que le **rapport idéologique** – c'est-à-dire utopiste – à l'association ne soit pas premier dans l'engagement. Et ce qui me fait poser une telle hypothèse ce sont les propos de membres d'associations qui révèlent davantage le fonctionnement d'une « logique de parcours » dans leur engagement.

4/ le jeu des « logiques de parcours »

D'une part, les acteurs tiennent à effectuer une **rupture systématique** en rompant avec les anciennes pratiques organisationnelles, que ce soit en créant leur propre structure à côté de celles héritées du système précédent (on l'a vu pour le secteur écologique mais c'est vrai aussi par exemple pour la culture), ou en rejetant l'idée d'organisations fédératives et en développant des unités autonomes. D'autre part, et d'un point de vue cette fois de logique interne, ils inscrivent leur action dans une cohérence individuelle. Qu'il s'agisse alors d'un défenseur des valeurs de Masaryk ou de celui de l'esprit des Sokols, la participation bénévole à une association semble correspondre à la mise en pratique de convictions, réprimées ou exprimées de manière dissidente sous la période de la « Tchécoslovaquie socialiste ».

Nous posons alors **l'hypothèse de la nouveauté uniquement dans la forme** prise par l'engagement.

La pratique associative peut correspondre également à un rapport professionnel – voire professionnalisant – à l'organisation collective, lorsque l'activité associative est une reconnaissance de compétences ou un complément et une suite logique à des études

en étroite relation avec le secteur d'engagement. La participation associative s'inscrirait donc ici dans la logique d'une sensibilisation antérieure (*gender studies*, biologie, écologie...).

Dès lors, il me faudra évaluer dans quelles proportions se répartissent ces différents types de participation et notamment par rapport à la part d'engagement militant.

IV/ CONCLUSION

La conclusion de cette contribution va donc plutôt dans le sens de l'absence de rupture radicale et donc attesterait plutôt la **thèse de la transformation**, qu'il s'agisse des structures comme des acteurs. Néanmoins, je ne maîtrise pas encore complètement les processus de socialisation ni d'identification, et ce d'autant plus que je n'ai pas encore rencontré de véritables cas de bénévolat de la part d'une personne active. En effet, la grande majorité des membres rencontrés en entretiens sont des bénévoles retraités ou étudiants ou des membres salariés qui ont commencé à travailler dans les premières années du changement de système et dont précisément l'activité est en lien direct avec les études poursuivies, néanmoins, il me faudra vérifier si la catégorie des trente-cinquante ans fonctionne différemment ou si tout simplement, elle est sous-représentée dans la participation associative.

Tel est le point à ce stade de ma recherche sur la manière dont se décline dans le secteur à but non lucratif tchèque, la problématique rupture/continuité qui me semble plus pertinente dans l'articulation **rupture/continuité/transformation**. Bien évidemment, toutes ces hypothèses seront à valider et/ou à invalider par des recherches complémentaires.

Sandrine Devaux est en deuxième année de doctorat de Science politique, à l'université de Paris X, Nanterre, sous la direction de Georges Mink, et débute son terrain de recherches en République tchèque.

L'objet de sa thèse est le développement du milieu associatif tchèque depuis 1989, milieu associatif pris comme lieu de sociabilité et comme espace de pratiques civiques.